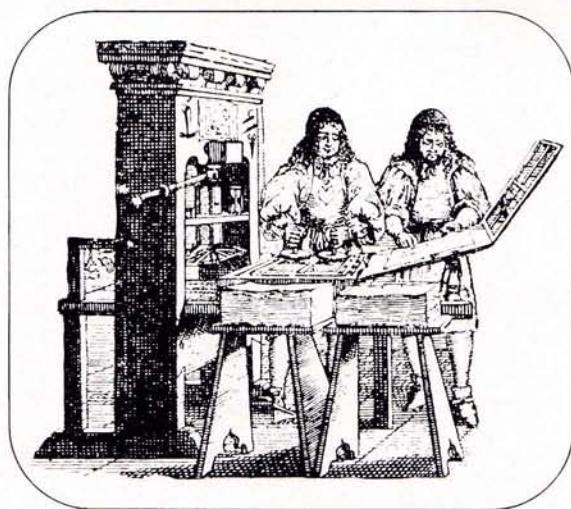




L'IMPRIMERIE NATIONALE



L'IMPRIMERIE NATIONALE



L'Imprimerie nationale, qu'est-ce exactement?...

Tout le monde connaît son existence, car elle met sa marque sur la plupart des imprimés et documents administratifs que nous utilisons dans la vie courante.

Mais on a d'elle, le plus souvent, une image partielle, superficielle. Or, l'Imprimerie nationale est une réalité complexe qu'il importe d'appréhender dans tous ses éléments.

C'est d'abord une institution, l'une des plus anciennes de notre pays puisqu'elle est depuis plus de quatre siècles l'imprimerie officielle par excellence et qu'elle a toujours été, sous des régimes différents et dans des circonstances diverses, un instrument privilégié du Gouvernement de la France.

C'est aussi une fonction administrative, au plein sens du terme, puisque, service administratif lui-même, l'établissement d'État assure la majeure partie des fournitures d'imprimés demandés par les ministères, soit en exécutant les prestations dans ses propres ateliers, soit en organisant leur sous-traitance dans le secteur privé.

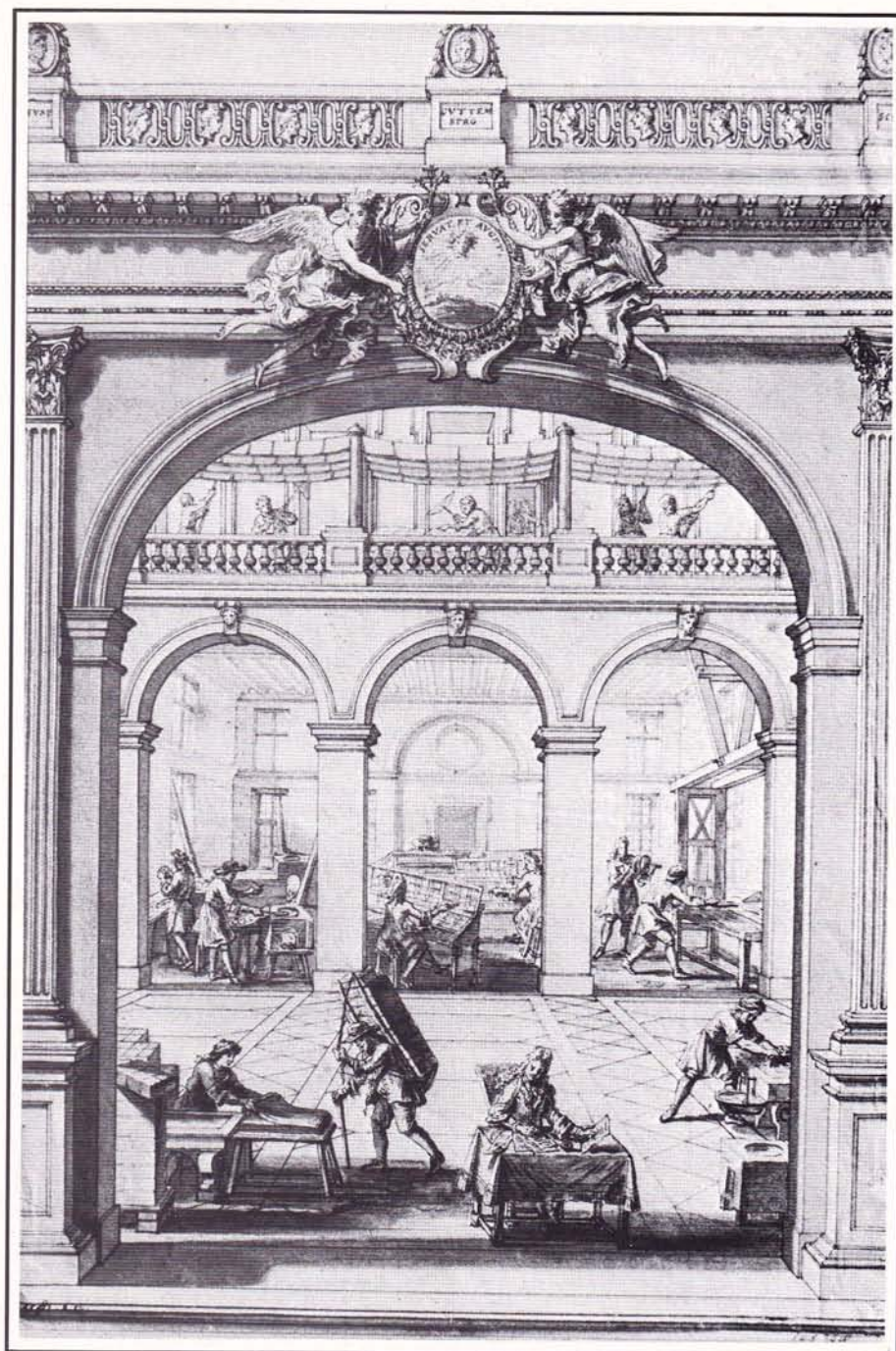
C'est encore une entreprise, de nature industrielle et commerciale, disposant de moyens puissants et diversifiés qui lui donnent une place exceptionnelle dans la profession du Livre dont elle partage les réussites et les difficultés.

C'est enfin une mission, sans cesse élargie, qui comporte maintenant une double responsabilité, celle d'entreprise pilote de l'industrie graphique et celle de conservatoire du patrimoine typographique national.

Oui, l'Imprimerie nationale c'est tout cela et c'est ce que cette plaquette se propose de montrer, en quelques pages et en quelques images.

Puisse-t-elle vous donner l'envie de découvrir de façon plus approfondie notre maison qui, parce qu'elle est l'imprimerie de la Nation, se veut ouverte à tous, utile à tous, dans l'esprit du service public.

Georges BONNIN
Directeur de l'Imprimerie nationale



Il faut remonter jusqu'au règne de François I^{er} pour situer l'origine de l'Imprimerie nationale de France. Les lettres patentes délivrées en 1538 par ce roi, ami des arts et des lettres, en faveur de Conrad Néobar et conférant à celui-ci le titre d'« imprimeur du Roy pour le grec », peuvent, en effet, être considérées comme notre acte de naissance.

Ces lettres patentes furent renouvelées en 1540 en faveur de Robert Estienne, imprimeur, philosophe et érudit, qui reçut le titre d'imprimeur du Roi pour les langues grecque, latine et hébraïque et s'occupa seul, désormais, des éditions royales en langues orientales et antiques.

Le premier acte de Robert Estienne fut de faire graver par Claude Garamont, le plus célèbre des « tailleurs de lettres » du XVI^e siècle, de nouveaux caractères dits « Grecs du Roi » pour remplacer ceux qu'utilisaient alors les imprimeurs parisiens. Les mille quatre cent quatre-vingt-sept poinçons originaux ainsi gravés sont encore détenus par l'Établissement.

Les guerres de Religion ne furent guère favorables à l'Imprimerie naissante. Nombre d'imprimeurs et graveurs, à cette époque, furent contraints à l'exil ; Robert Estienne, lui-même, dut s'enfuir à Genève.

Le cardinal de Richelieu, amateur de beaux livres et écrivain à ses heures, s'attacha à réparer ces dommages, et, en 1640, sur son instigation, Louis XIII fondait l'Imprimerie royale qu'il installait au Louvre et dont il confiait



la direction à Sébastien Cramoisy. L'Imprimerie royale était officiellement chargée de publier les actes des conseils, les impressions de la maison du roi et de «répandre les principaux monuments de la religion et des lettres».

L'Imprimerie royale devait connaître pendant toute la monarchie une grande activité, tout d'abord sous la direction des Cramoisy, jusqu'en 1691, puis sous la dynastie des Anisson, jusqu'à la Révolution. Durant cette période, elle put compléter sa collection de caractères orientaux, d'abord par l'acquisition, sous le règne d'Henri IV, des caractères arabes de Savary de Brèves, puis par la gravure, à l'instigation du régent Philippe d'Orléans, des caractères chinois de Fourmont.

Louis XIV, conscient de l'importance que pourrait jouer l'Imprimerie royale dans la glorification de son règne, lui accorda tout son appui. Il confia à des artistes de grand talent le soin de reproduire les plans et élévations des maisons royales, des monuments, des tableaux, des tapisseries et des «figures de plantes et animaux de toutes espèces et aussi d'autres choses rares et singulières». C'est à ce monarque que l'on doit la création des caractères dits «Romains du Roi», gravés par Grandjean et réservés exclusivement à l'usage de l'Établissement.

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle, l'Imprimerie royale s'orienta vers des travaux plus administratifs : documents financiers, maritimes ou diplomatiques.

ANNO MIRABILI M. DC. XL.

CASALE SERVATO
ATREBATO EXPVGNATO
TAVRINO RECVPERATO
HOSTIBVS TERRA MARIQVE FVSIS
REGIA PROLE AD SÆCVLI FELICIT. AVCTA
STVPENTE ORBE

LYDOVICVS IVSTVS

NE QVID SVI NOMINIS GLORIÆ DEESSET
SVADENTE MVSARVM FAVTORE

E. C. D. RICHELIO

TYPOGRAPHIAM

IN ÆDIBVS REGIIS COLLOCAVIT.



Durant la période révolutionnaire l'établissement d'État devait connaître une existence mouvementée. L'Imprimerie royale, devenue Imprimerie du Louvre en 1790, exécuta tout d'abord la première série des assignats dont la création avait été décidée par l'Assemblée nationale.

Puis, en 1792, l'ex-Imprimerie royale prit le nom d'Imprimerie nationale exécutive et coexista un instant avec une Imprimerie nationale législative et une Imprimerie officielle chargée des impressions des diverses administrations, l'« Imprimerie des administrations nationales ». En 1794, Anisson-Dupéron, dernier de la dynastie, était arrêté, condamné à mort et exécuté. Enfin, le 8 pluviôse an III (27 janvier 1795), le Directoire réunit les diverses imprimeries officielles existantes sous le nom d'Imprimerie de la République.

Sous le Premier Empire, une Imprimerie impériale succéda tout naturellement à l'Imprimerie de la République et fut installée à l'Hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple. Ce fut alors une époque de grande prospérité pour l'Établissement. Après la chute de Napoléon, l'Établissement, qui avait repris le 15 avril 1814 le nom d'Imprimerie royale, connut une période de déclin.

Réorganisée le 23 juillet 1823, l'Imprimerie royale fut chargée de toutes les impressions administratives et reçut défense de travailler pour les particuliers, sauf en ce qui concernait les ouvrages dont l'exécution exigeait des caractères qui ne se trouvaient pas dans les autres

imprimeries. Ces principes d'organisation devaient se maintenir sans grand changement jusqu'à nos jours.

Le 24 février 1848, l'Imprimerie royale changea de nom une fois de plus et devint l'Imprimerie nationale. Puis, elle devint à nouveau Imprimerie impériale avec Napoléon III, qui lui accorda une sollicitude particulière. Le 4 septembre 1870, l'Imprimerie impériale reprit le nom d'Imprimerie nationale qu'elle devait conserver définitivement. Depuis, et plus activement que jamais, l'Imprimerie nationale a participé à la vie du pays et joué son rôle dans tous les événements de l'époque moderne.

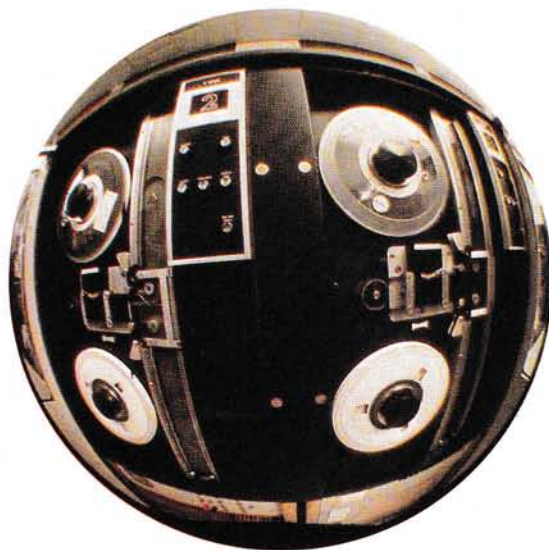
En 1925, l'Imprimerie nationale abandonna l'Hôtel de Rohan, rue Vieille-du-Temple, qu'elle occupait depuis 1808, pour s'installer 27, rue de la Convention, dans les locaux construits à son intention dès 1912 et qu'elle occupe encore actuellement.

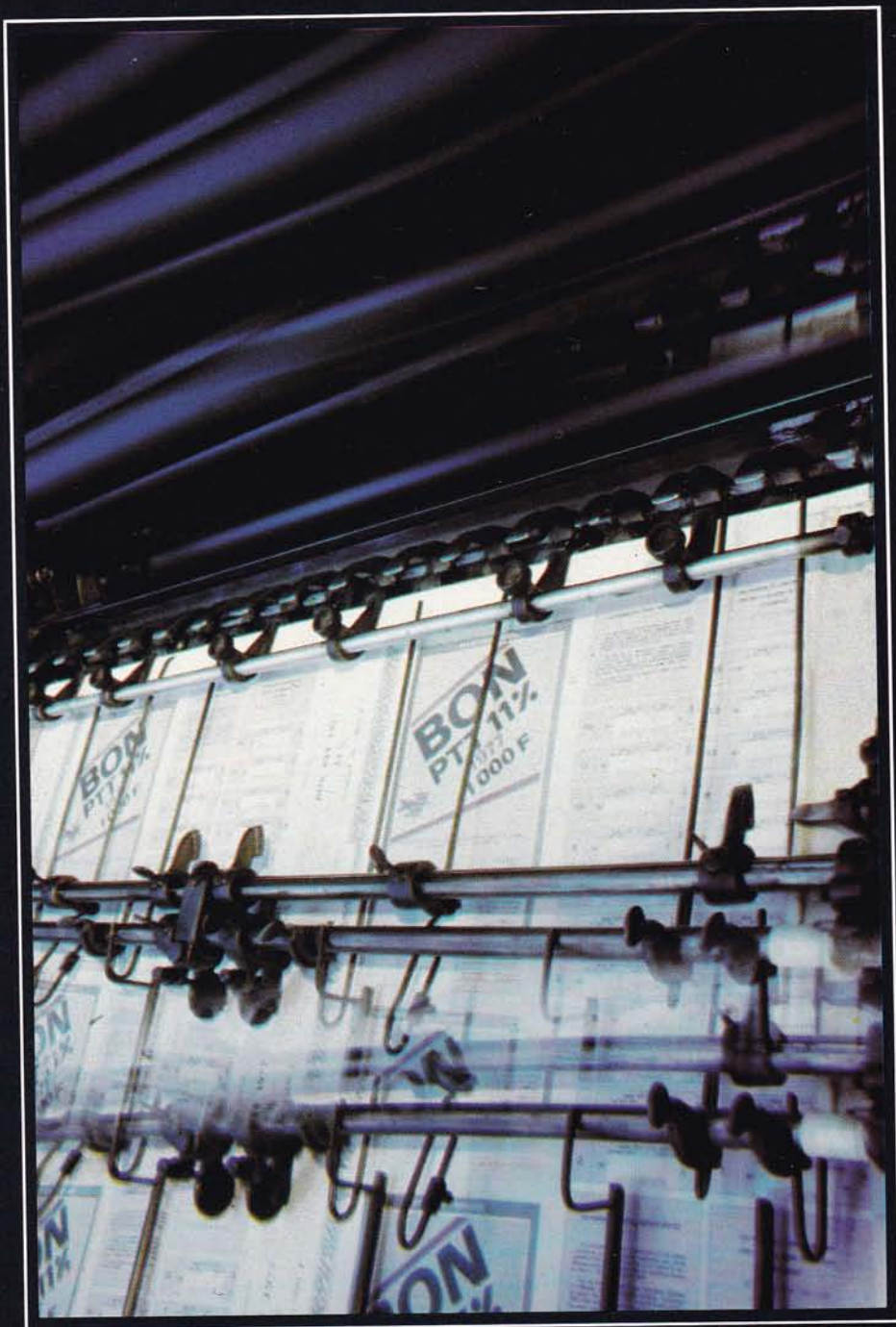
À partir de la seconde guerre mondiale, et avec la reprise de l'activité administrative, il apparut indispensable de renforcer le potentiel industriel de l'Imprimerie nationale pour faire face à l'accroissement de la demande d'imprimés et surtout pour surmonter les multiples contraintes imposées à une exploitation industrielle moderne dans des bâtiments édifiés au début du siècle.

Le choix du Gouvernement en 1968 se fixa sur la région du Nord, victime d'une grave crise de récession textile et minière, et plus spécialement la région de Douai. Cette opération de transfert prenait, en outre,

toute sa signification du point de vue de la politique de décentralisation administrative. L'Imprimerie nationale, pour la première fois de son histoire, allait s'installer hors de la capitale, dans un cadre et dans un contexte entièrement nouveaux pour elle.

Depuis l'ouverture de la nouvelle usine de Douai (Flers-en-Escrebieux) en avril 1974, l'Imprimerie nationale exerce ainsi dans deux établissements — celui de Paris consacré plus particulièrement aux travaux difficiles et urgents qui demandent une longue expérience typographique, celui de Douai voué essentiellement à l'impression et à la diffusion des imprimés administratifs de grand tirage — sa fonction de premier imprimeur public.





Instrument de l'action administrative, l'Imprimerie nationale est elle-même un service de l'administration centrale de l'Économie et des Finances. Elle est soumise naturellement à la réglementation de la comptabilité publique et au contrôle *a priori* de l'engagement des dépenses. Toutefois, elle est dotée d'un budget annexe qui permet, en marge du budget général, d'individualiser sa gestion industrielle et commerciale, en tenant un compte d'exploitation et en assurant l'équilibre financier de l'Établissement.

Que fait l'Imprimerie nationale? Contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle n'imprime ni le *Journal officiel*, ni les timbres-poste, ni les billets de banque, ni la déclaration des revenus. Mais elle imprime les bulletins officiels de plusieurs administrations (Impôts, Trésor, Douane, PTT), elle a repris récemment la majeure partie des impressions fiduciaires de l'ancien Atelier général du timbre (passeports, cartes grises, permis de chasse), elle imprime les bons du Trésor et les titres des emprunts publics, elle confectionne tous les imprimés fiscaux autres que la fameuse déclaration annuelle.

Les productions de l'établissement d'État se retrouvent dans tous les actes de la vie quotidienne des Français : le livret de Caisse d'épargne, la carte d'électeur, le carnet de chèques postaux, l'annuaire téléphonique, la vignette du paquet de cigarettes, le titre de permission du militaire, le brevet d'invention, l'instruction du navigateur, le sujet de concours ou d'examen, le diplôme

universitaire, sont autant de documents qui sortent de nos presses et qui constituent quelques-unes des vingt mille commandes enregistrées dans une année par l'établissement d'État.

En principe, tous les travaux d'impression commandés par les administrations centrales des ministères civils et militaires doivent être confiés à l'Imprimerie nationale, en vertu d'un « privilège d'impression » très ancien, confirmé périodiquement par des textes réglementaires, dont le dernier en date est le décret du 4 décembre 1961 qui a défini le fonctionnement actuel de l'établissement d'État.

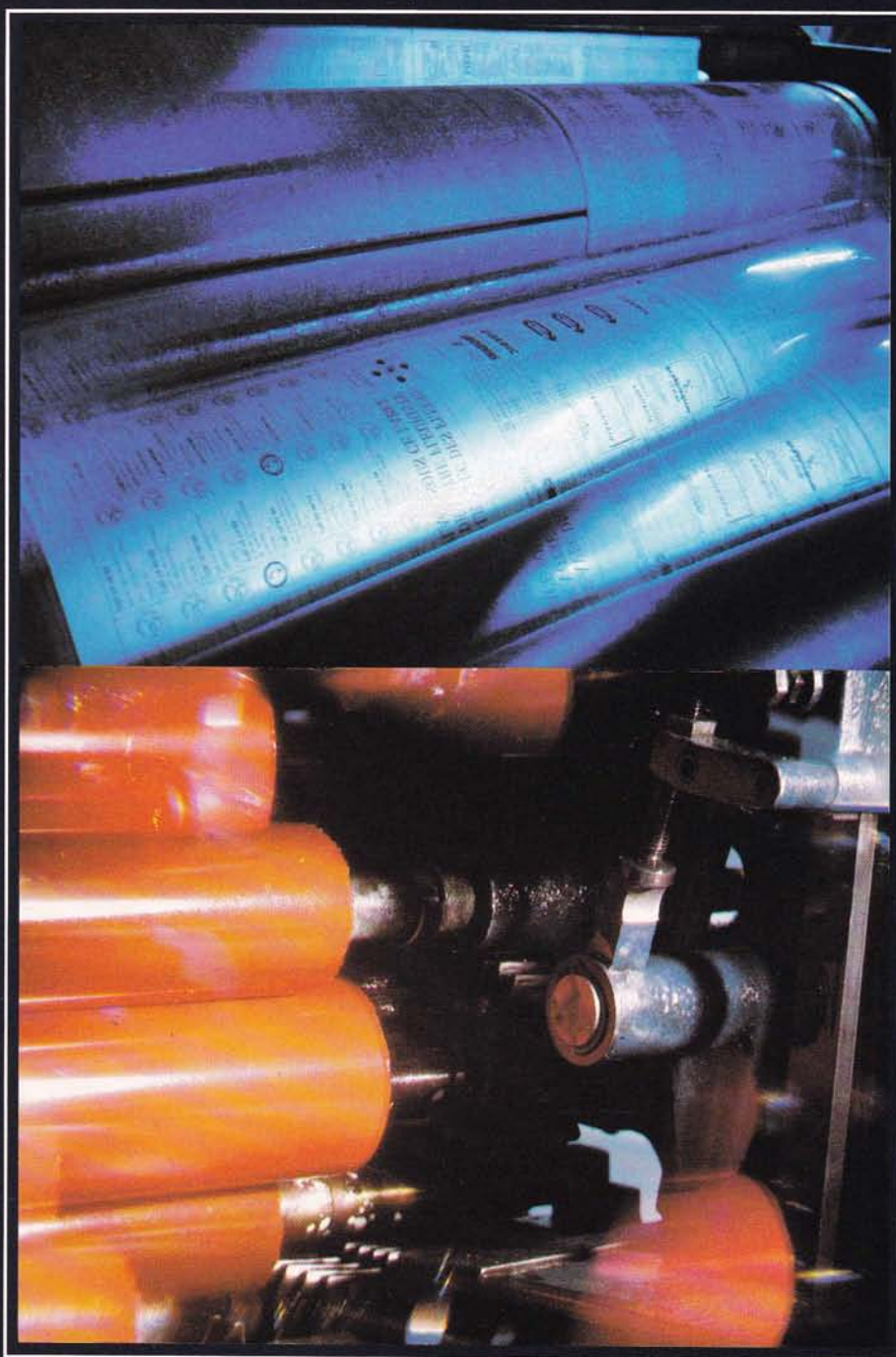
Cette protection implique certaines sujétions. Si l'Imprimerie nationale doit obligatoirement être saisie des commandes d'imprimés des grandes administrations, elle ne peut, en revanche, en refuser aucune et elle doit les satisfaire à tout moment en respectant des délais de livraison impératifs.

Or, aucune imprimerie ne peut disposer d'un équipement technique suffisant pour répondre seule à de tels besoins dans des conditions de rapidité et de rentabilité satisfaisantes. Bien qu'ayant sans cesse modernisé son matériel, l'Imprimerie nationale, face à la diversification des prestations dans le domaine graphique, a dû recourir aux services d'imprimeurs privés, par la pratique de la sous-traitance.

Le premier domaine de la sous-traitance est constitué par des travaux que l'Imprimerie nationale ne peut réaliser

dans ses propres ateliers pour des raisons techniques et qu'elle confie à des maisons spécialisées (tirages en quadrichromie, photogravure, reliure industrielle, reliures mobiles, étiquettes, etc.). Il est fait également appel à la profession dans les cas où l'établissement d'État pourrait réaliser les travaux qui lui sont confiés, mais dans des conditions de délai inacceptables pour les clients administratifs (périodiques). Enfin, un certain nombre de travaux sont sous-traités au niveau du débitage, de l'assemblage, du conditionnement et de l'expédition. Le montant des travaux sous-traités a représenté, en 1977, environ 200 millions de francs, soit un peu moins de 30 % du chiffre d'affaires de l'entreprise pour l'année considérée.

La sous-traitance ainsi organisée, qui laisse à l'Imprimerie nationale la responsabilité technique intégrale de l'exécution des commandes, permet d'assurer dans les meilleures conditions techniques et financières les programmes d'impression des grandes administrations publiques et elle apporte du travail à près de deux cents entreprises privées, tout en assurant une gestion équilibrée de l'entreprise publique.



La nature même de l'activité de l'Imprimerie nationale fait que son organisation est celle d'une entreprise industrielle, avec trois grandes divisions : la division administrative et financière, la division commerciale qui assure les relations avec l'extérieur (relations avec la clientèle administrative, sous-traitance, facturation), et, enfin, la division technique dont relèvent les services de la programmation, de la technologie et des équipements, ainsi que les départements de production de l'usine de Paris (plomb, film, finition).

L'usine de Douai, dont l'organisation répond aux mêmes principes mais qui fait surtout des travaux de grande série, comprend essentiellement deux départements de production : le département annuaire et le département des imprimés en continu, ainsi qu'une unité spécialisée dans la fabrication de documents officiels (passeports, cartes d'identité, cartes grises, etc.).

L'Imprimerie nationale, en adaptant progressivement son équipement technique aux exigences de sa clientèle administrative, s'est forgé un outil d'une remarquable puissance (plus de 40 000 tonnes de papier imprimé sortent chaque année de ses ateliers) et surtout d'une exceptionnelle diversité.

En effet si, dans le cadre de l'activité industrielle normale de l'Imprimerie nationale, un effort permanent de renouvellement technologique a dû être consenti pour répondre aux besoins de plus en plus variés des

administrations publiques, parallèlement l'action de l'établissement d'État a été empreinte du souci constant de préserver et même de développer dans ses murs les moyens d'impression les plus traditionnels, répondant ainsi à la nécessité de maintenir une certaine qualité typographique.

L'ÉTABLISSEMENT DE PARIS

C'est une usine déjà relativement ancienne, marquée sur le plan fonctionnel par les conceptions architecturales du début du siècle, mais qui abrite un potentiel graphique unique en son genre.

Le secteur plomb

La composition manuelle conserve encore aujourd'hui une place privilégiée à l'Imprimerie nationale, même si elle est en régression, suivant en cela une évolution générale de l'industrie graphique. Elle permet de réaliser tous les textes (couvertures, titres, formules algébriques et chimiques, tableaux, formulaires, têtes de lettres, affiches), les éditions d'art, les fascicules budgétaires destinés aux parlementaires au moment de la discussion du budget de l'État, les sujets de concours et d'examens.

Cent quarante compositeurs typographes environ sont employés à ce travail mais procèdent surtout à la mise en pages de textes composés mécaniquement,

aux corrections nécessaires sur le plomb et à l'imposition des pages pour les tirages typographiques.

La composition mécanique est exécutée selon deux procédés distincts, d'une part la confection de lignes-blocs par des appareils linotypes, d'autre part la juxtaposition de caractères mobiles par perforation sur clavier d'une bande qui déclenche ensuite la fonte des caractères sur les fondeuses monotypes.

Actuellement, l'atelier de la composition mécanique comprend 21 claviers monotype dont plusieurs équipés pour la composition des langues orientales, 17 fondeuses-composeuses dont une équipée d'un dispositif permettant la fonte des langues orientales se lisant de droite à gauche, telles que l'arabe ou l'hébreu, 18 systèmes linotype, 3 fondeuses Supra et Elrod.

Ces opérations, qu'il s'agisse de composition manuelle ou mécanique, supposent l'existence d'un matériel de fonderie important. C'est ainsi que l'Imprimerie nationale dispose, pour alimenter les casses et les magasins des machines à composer, de 10 fondeuses de caractères.

Le secteur de la clicherie est doté de matériels variés, parmi lesquels une presse stéréo Marinoni et 2 presses hydrauliques plastiques Mincel.

L'Imprimerie nationale dispose enfin de 38 presses typographiques dont 6 fonctionnent dans un atelier spécialisé pour l'impression des sujets de concours et d'examens.



*L'ordinateur ayant été introduit
dans le processus d'élaboration des textes,*

ont
de
po-
lm.
que
age
ues

é à
hée
ises
550
tter

, au
stade de la recherche, le promoteur en France de l'infor-
matique dans l'édition. L'ordinateur ayant été introduit
dans le processus d'élaboration des textes, l'Impri-
merie nationale s'est équipée en 1969 d'un ensemble
électronique associant un ordinateur à une photo-
composeuse rapide à écran cathodique. Ce système,
alimenté par 24 claviers, a un rendement de 600 000
caractères à l'heure. Cette technique est particuliè-
rement adaptée aux besoins de divers services publics,
puisque'elle permet de construire et d'éditer automa-
tiquement des index, à partir d'informations extraites

Le secteur film

Les procédés de composition photographiques sont totalement différents du procédé classique à base de caractères en alliage de plomb. Dans ce genre de composition, les textes sont reproduits directement sur film. Le film obtenu servira à traiter la surface d'une plaque métallique en vue de son utilisation pour un tirage selon le procédé offset. Les emprunts d'État, les revues de l'INSEE sont réalisés au moyen de ce procédé.

Désireuse de produire une impression de qualité à un coût étudié, l'Imprimerie nationale s'est attachée à constituer dès 1960 un parc de photocomposeuses classiques qui comporte aujourd'hui 2 Lumitype 550 auxquelles s'ajoutent 2 passeuses de bandes Pacesetter et 10 claviers Varicomp.

Mais il faut savoir que l'établissement d'État a été, au stade de la recherche, le promoteur en France de l'informatique dans l'édition. L'ordinateur ayant été introduit dans le processus d'élaboration des textes, l'Imprimerie nationale s'est équipée en 1969 d'un ensemble électronique associant un ordinateur à une photocomposeuse rapide à écran cathodique. Ce système, alimenté par 24 claviers, a un rendement de 600 000 caractères à l'heure. Cette technique est particulièrement adaptée aux besoins de divers services publics, puisqu'elle permet de construire et d'éditer automatiquement des index, à partir d'informations extraites

du texte, d'utiliser des bandes magnétiques fournies par les clients eux-mêmes, et d'archiver sur ces mêmes bandes des informations correspondant à des ouvrages soumis à des rééditions périodiques. Dans ce dernier cas, la conservation des textes est largement facilitée puisqu'une bande magnétique peut stocker près de 20 millions de caractères. Lorsqu'une réédition est décidée, les mises à jour correspondantes sont exécutées très rapidement, non pas en intervenant sur la forme composée, mais directement en modifiant le support codé archivé.

Ce système est en cours de remplacement par un ensemble plus performant, permettant d'atteindre un rythme théorique de composition de plusieurs millions de signes à l'heure et offrant de plus larges possibilités sur le plan de l'automatisation de la mise en pages.

L'impression offset, en constant développement, requiert de nombreuses opérations de laboratoire avant chaque tirage. Ainsi 3 bancs, 4 tireuses, 3 développeuses, 2 machines à copier et 6 châssis viennent compléter une section de préparation offset qui dessert un parc d'impression de 23 presses à plat de grand format imprimant en feuilles et 11 rotatives dont 8 spécialisées dans la confection des annuaires téléphoniques.

Le secteur finition

Le volume et la variété des impressions confiées à l'établissement de Paris imposent par ailleurs l'existence d'un important atelier de brochage et de reliure, dont

la pièce maîtresse est une chaîne de reliure sans couture, entièrement automatique, qui assure l'assemblage et la finition complète des annuaires. Cet atelier est équipé, en outre, de 105 machines diverses parmi lesquelles on peut mentionner 24 massicots, 14 plieuses, 11 piqueuses, 4 assembleuses, machines à coudre, à rainer, etc.

La reprographie

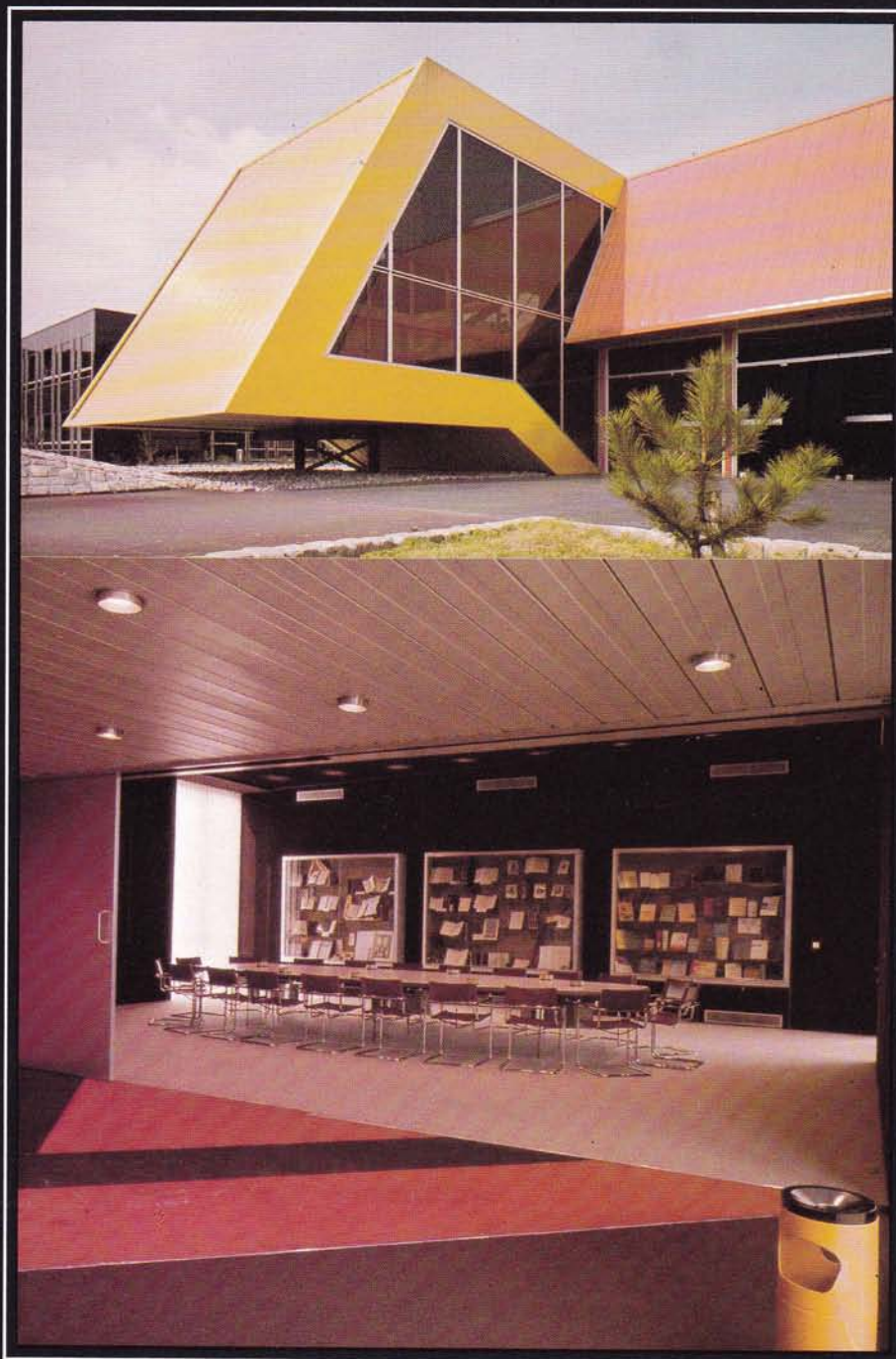
Le faible tirage d'un bon nombre de publications administratives a conduit l'Imprimerie nationale à créer un atelier autonome de reprographie afin d'exécuter ces travaux dans les meilleures conditions. Les brevets d'invention sont notamment imprimés selon ce procédé.

L'ÉTABLISSEMENT DE DOUAI

C'est une usine moderne qui connaît, dans le cadre d'une attachante opération régionale de reconversion économique, une croissance parfaitement équilibrée.

Les réalisateurs de l'établissement de Douai ont été guidés par trois motivations essentielles : la recherche de la beauté du cadre bâti, le souci du fonctionnel, enfin l'ouverture sur la nature.

L'utilisation des matériaux modernes comme l'aluminium, l'acier, le verre a été retenue dans un souci déli-
béré d'esthétique. L'architecture générale concilie la hardiesse et l'équilibre : la charpente métallique tridimensionnelle constitue un exemple parfaitement réussi



à cet égard. L'alliance de matériaux modernes et de matériaux anciens, comme les pavés du Nord, pour la décoration, contribue à établir un lien historique et affectif entre le passé et l'avenir. Enfin les larges baies vitrées ont permis de réaliser une « usine verte », créant ainsi un sentiment de liberté dans le travail.

L'établissement de Douai se consacre essentiellement à deux types de fabrication :

— d'une part, les annuaires téléphoniques des PTT, qui nécessitent l'utilisation d'un matériel lourd (2 rotatives actuellement en fonctionnement, auxquelles viendront se joindre 2 unités en cours d'acquisition);

— d'autre part, les ensembles de fabrication en continu destinés à l'impression et au façonnage de formulaires, de liasses, de chèques et autres imprimés de grande diffusion.

Il faut y ajouter la fabrication des imprimés à caractère officiel tels que passeports, permis de conduire, cartes d'identité, cartes d'électeur, permis de chasse, etc.

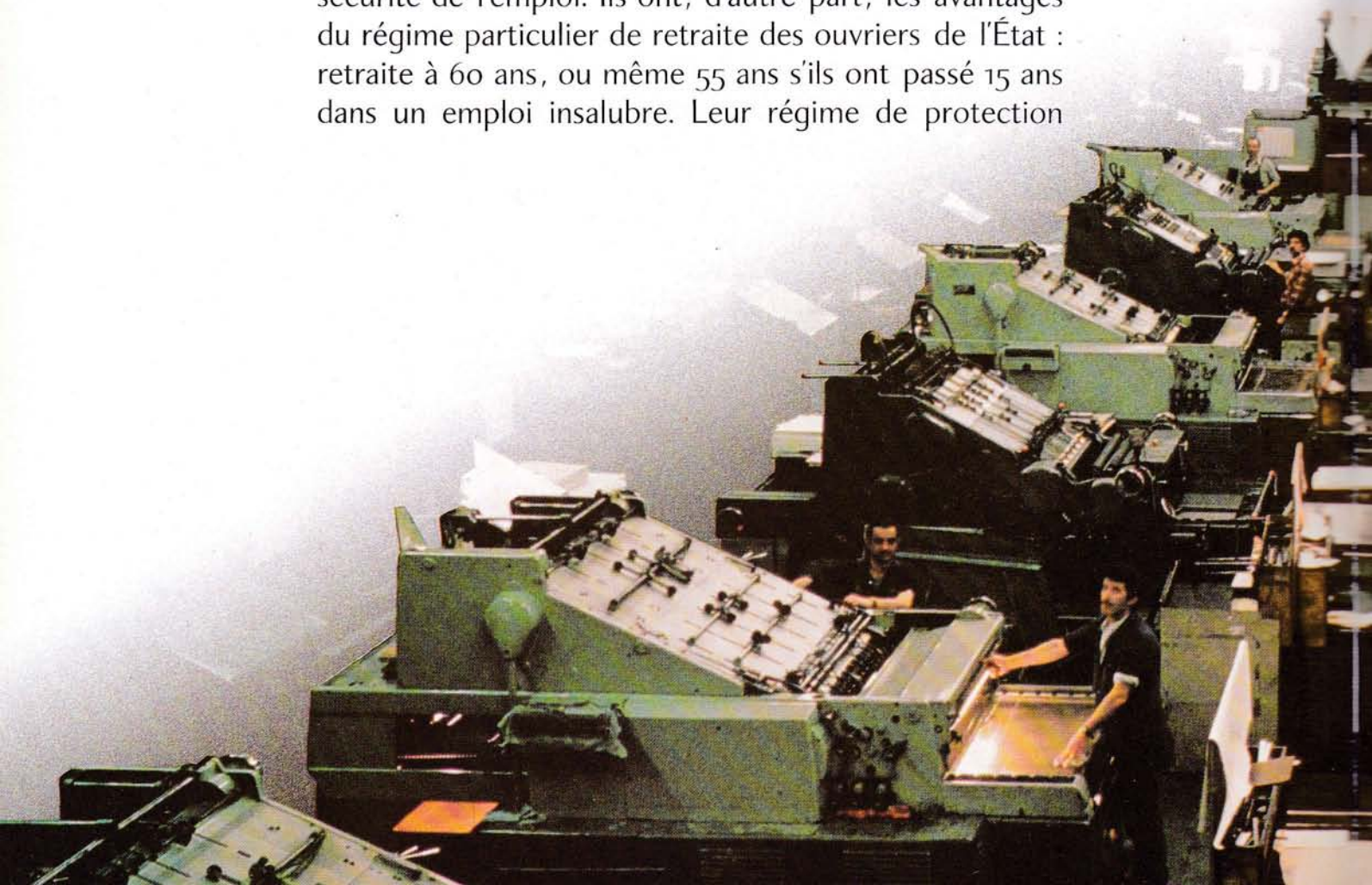
Enfin, l'établissement de Douai joue un rôle essentiel en ce qui concerne la gestion et la diffusion de certains imprimés administratifs à l'usage des services de l'Économie et des Finances.

Les deux usines apparaissent donc complémentaires : celle de Paris spécialisée dans les travaux présentant des exigences particulières de complexité et de célérité, celle de Douai plutôt chargée des travaux de grande série et de la diffusion des imprimés à l'échelle nationale.

Parler d'un établissement industriel comme l'Imprimerie nationale, ce n'est pas seulement décrire les fabrications et les moyens en matériel, c'est aussi laisser une place aux hommes qui le font vivre.

L'Imprimerie nationale emploie plus de 3 000 personnes, dont 675 sont à l'établissement de Douai. On sera surpris de constater que seuls les cadres techniques et administratifs sont fonctionnaires. La carrière des cadres techniques se fait au sein de l'Établissement, alors que les cadres administratifs font partie de l'ensemble de l'administration centrale de l'Économie et des Finances.

Les 2 500 ouvriers de l'Imprimerie nationale (dont 530 Douaisiens) n'appartiennent donc pas à la Fonction publique. Ils n'en bénéficient pas moins d'une certaine sécurité de l'emploi. Ils ont, d'autre part, les avantages du régime particulier de retraite des ouvriers de l'État : retraite à 60 ans, ou même 55 ans s'ils ont passé 15 ans dans un emploi insalubre. Leur régime de protection



Une communauté

sociale est celui des établissements industriels relevant de l'Économie et des Finances. Leurs conditions de travail, enfin, relèvent de l'application des conventions collectives de l'imprimerie de labeur et de presse.

À Paris, les réalisations sociales de l'Imprimerie nationale ont longtemps été entravées par le manque d'espace. La place libérée par le transfert d'une partie des activités à Douai a aussitôt été mise à profit pour rénover certains bâtiments, permettant ainsi de créer un centre de perfectionnement, une cafétéria, une salle de lecture, une salle de sports et une garderie d'enfants, de moderniser la coopérative du personnel et de mettre de nouveaux locaux à la disposition de diverses associations, qui sont le support de la plupart des œuvres sociales de l'Établissement (La Fraternelle, La Chaumière, La Solidarité, la Société d'assistance aux orphelins, etc.) et qui perpétuent la tradition d'entraide en honneur depuis toujours dans notre maison.





Le rôle de l'Imprimerie nationale dépasse la simple fonction d'imprimeur d'État. En plus de la responsabilité particulière qu'elle exerce au sein de la profession, elle n'a cessé d'affirmer avec le temps sa vocation culturelle.

UNE RESPONSABILITÉ TECHNIQUE

La mise au point de certains procédés ou processus de production originaux par l'Imprimerie nationale a eu des incidences positives dans l'ensemble de la profession. Tel fut le cas de la gestion automatisée de la documentation au moyen de la composition programmée, mise au point pour le CNRS, et de la fabrication des annuaires téléphoniques, dans laquelle l'établissement d'État joue un rôle formateur auprès de certains imprimeurs privés.

L'Imprimerie nationale participe activement, au sein des instances chargées des actions de normalisation, à la définition des relations entre imprimeurs et utilisateurs d'imprimés en aval, et entre imprimeurs et fabricants de papier, en amont.

Dans le domaine de la formation, l'Imprimerie nationale a dû répondre à des besoins importants.

La décision gouvernementale de créer un établissement de l'Imprimerie nationale à Douai devait contribuer à résoudre les problèmes d'emploi dans le Douaisis. Mais cela supposait au départ une action importante de reconversion pour une trentaine de mineurs, électro-

mécaniciens, ayant travaillé environ seize ans au fond de la mine. Cette action a été menée sur un mode tripartite par l'Éducation nationale, les Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais et l'Imprimerie nationale, au moyen d'un programme de formation de deux années comportant non seulement une formation technologique et pratique, mais aussi le développement culturel et la pratique sportive.

La même action a été menée par la suite au profit d'autres mineurs et modulée selon le degré de qualification à atteindre. Dans tous les cas, chaque stage a été conduit en collaboration avec l'ensemble des stagiaires.

À Paris, ce sont les actions de conversion liées à des transferts d'activité d'un secteur à un autre qui prédominent, par exemple la conversion des compositeurs et imprimeurs typographes à la photocomposition et à l'impression offset.

D'une manière générale, l'Imprimerie nationale mène une politique importante de mobilité interne qui, si elle permet une plus grande souplesse de fonctionnement des ateliers, aboutit bien souvent à une promotion des intéressés. De nombreux concours internes sont organisés, ainsi que la préparation à ces concours, permettant d'accéder aux fonctions de sous-prote, chef mécanicien, correcteur, préparateur de fabrication, etc.

Enfin, une partie non négligeable de l'activité formation est constituée par des actions d'adaptation et de perfectionnement.

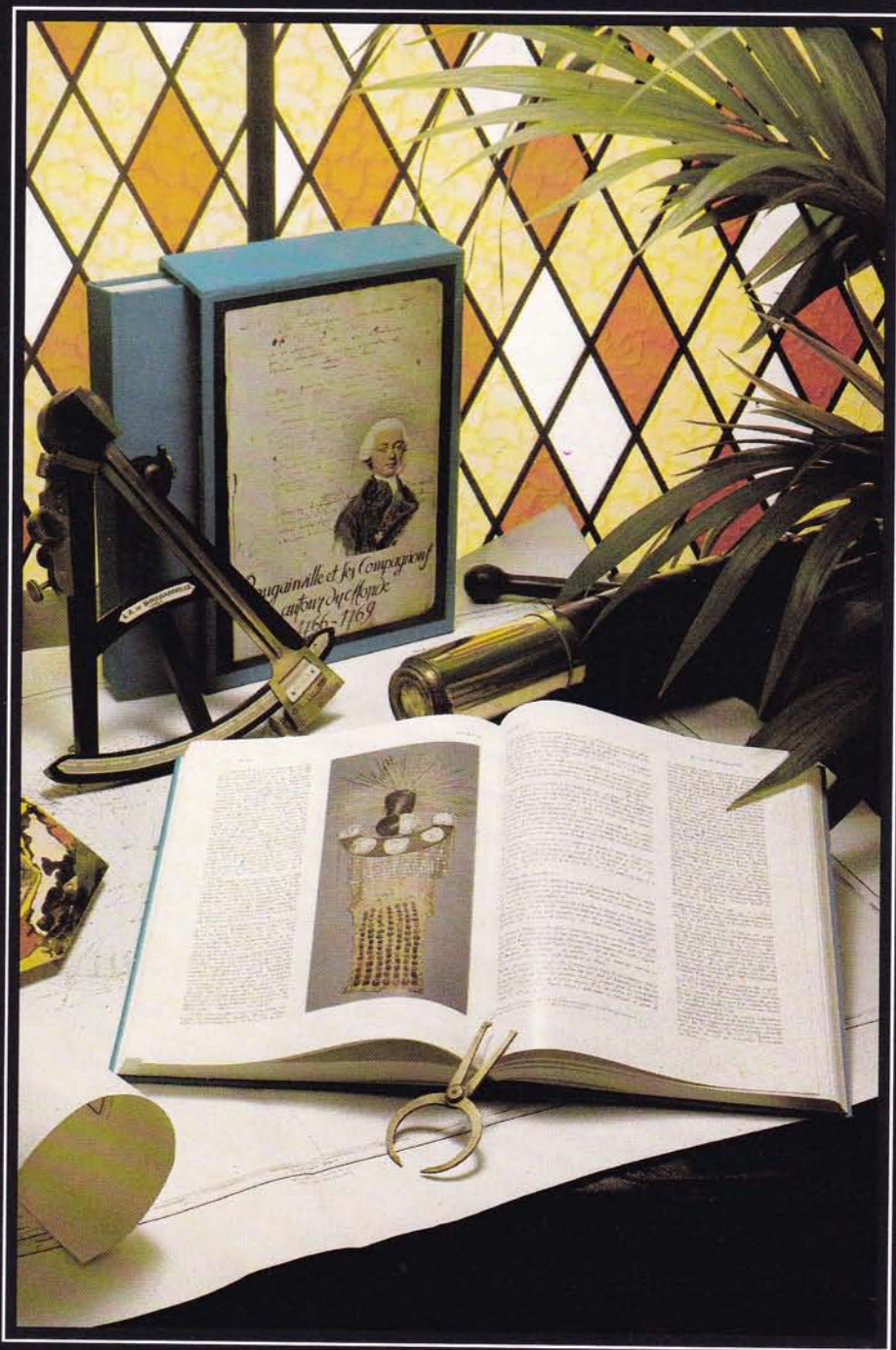
UNE VOCATION CULTURELLE

Louis XIII et Richelieu, en fondant l'Imprimerie royale, lui avaient assigné un rôle : ramener en France la tradition des belles éditions. Quel qu'ait été depuis le qualificatif de l'Imprimerie, royale, impériale ou nationale, celle-ci n'a jamais cessé de produire des ouvrages d'une qualité reconnue.

L'Art du Livre à l'Imprimerie nationale

Jusqu'à la Révolution, les documents de la maison du roi et les actes du Conseil ont constitué, avec les impressions artistiques, l'activité de l'Imprimerie royale du Louvre. Au XVII^e siècle, les ouvrages religieux ont dominé la production. Le premier livre sorti des presses fut *l'Imitation de Jésus-Christ*. Au XVIII^e siècle, les ouvrages publiés eurent un caractère plus scientifique, l'impression de *l'Histoire naturelle* de Buffon s'est étalée sur quarante années. La Révolution a transformé profondément l'Établissement : les impressions artistiques ont été abandonnées et l'Imprimerie de la République s'est consacrée aux tâches administratives.

Sous l'Empire, grâce au dynamisme du directeur Jean-Joseph Marcel, ancien de la campagne d'Égypte et orientaliste distingué, les travaux artistiques reprirent et notamment ceux en langues orientales. Le *Dictionnaire français-latin-chinois*, le premier ouvrage européen en la



matière — de Guignes en était l'auteur —, sortit des presses en 1812. La *Description de l'Égypte* et la *Collection orientale* constituèrent des sommets inégalés dans la production livresque du XIX^e siècle.

Au début du XX^e siècle, la rencontre d'un éditeur audacieux, Ambroise Vollard, et d'Arthur Christian, directeur de l'Imprimerie nationale, donna une nouvelle impulsion à la fabrication des livres d'art au sein de l'Établissement. Les ouvrages composés dans les caractères exclusifs de l'Imprimerie nationale et tirés sur ses presses, illustrés par les artistes les plus renommés, furent commandés par des éditeurs privés et des sociétés bibliophiles attirés par la beauté des caractères utilisés.

Aujourd'hui encore, l'Imprimerie nationale conserve une vocation d'ordre culturel qui se traduit par de grandes collections érudites ou des ouvrages d'art à faible tirage. L'Établissement ne peut en effet rester indifférent à une demande sans cesse élargie de livres de qualité.

Depuis peu, l'Imprimerie nationale poursuit une politique d'édition et de diffusion des travaux réalisés en collaboration avec certains grands services publics : l'Imprimerie nationale publie, en coédition avec le ministère des Affaires culturelles, l'*Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France*. Créée par André Malraux, cette collection comprend trois séries : les Principes d'analyse scientifique (Architecture, Tapisserie, déjà

parus, Sculpture, en préparation); les Inventaires topographiques (Carhaix-Plouguer, Guebwiller, Peyrehorade, Aigues-Mortes, Le Faouët et Gourin, Lyons-la-Forêt, Sombornon, déjà parus; Saverne et Ile de Ré, en préparation); les Répertoires (un par région).

Dans le même esprit, l'Imprimerie nationale a resserré ses liens avec l'Université : plusieurs séries d'ouvrages historiques vont être publiées sous la direction du professeur J.-B. Duroselle.

Enfin, l'Établissement considère comme une nécessité de reprendre la publication et la diffusion d'œuvres classiques : ce sera la collection «Trésor des Lettres françaises» dirigée par Pierre-Georges Castex, de l'Institut.

Le nouveau service du Livre de l'Imprimerie nationale, implanté dans des locaux rénovés, est adapté à la production des ouvrages de qualité. Auteurs et artistes y trouvent en permanence un véritable lieu de rencontre où peuvent être débattus tous les problèmes techniques de la fabrication du livre.

La diffusion de ces ouvrages est assurée en respectant l'éthique du service public : ni publicité agressive, ni démarche équivoque. Les agents de diffusion se consacrent exclusivement à la vente des livres édités et imprimés par l'établissement d'État. Plus que de simples vendeurs, ils jouent un rôle de liaison entre l'Imprimerie et l'extérieur, en faisant connaître le rôle de l'établissement d'État au service des arts typographiques.

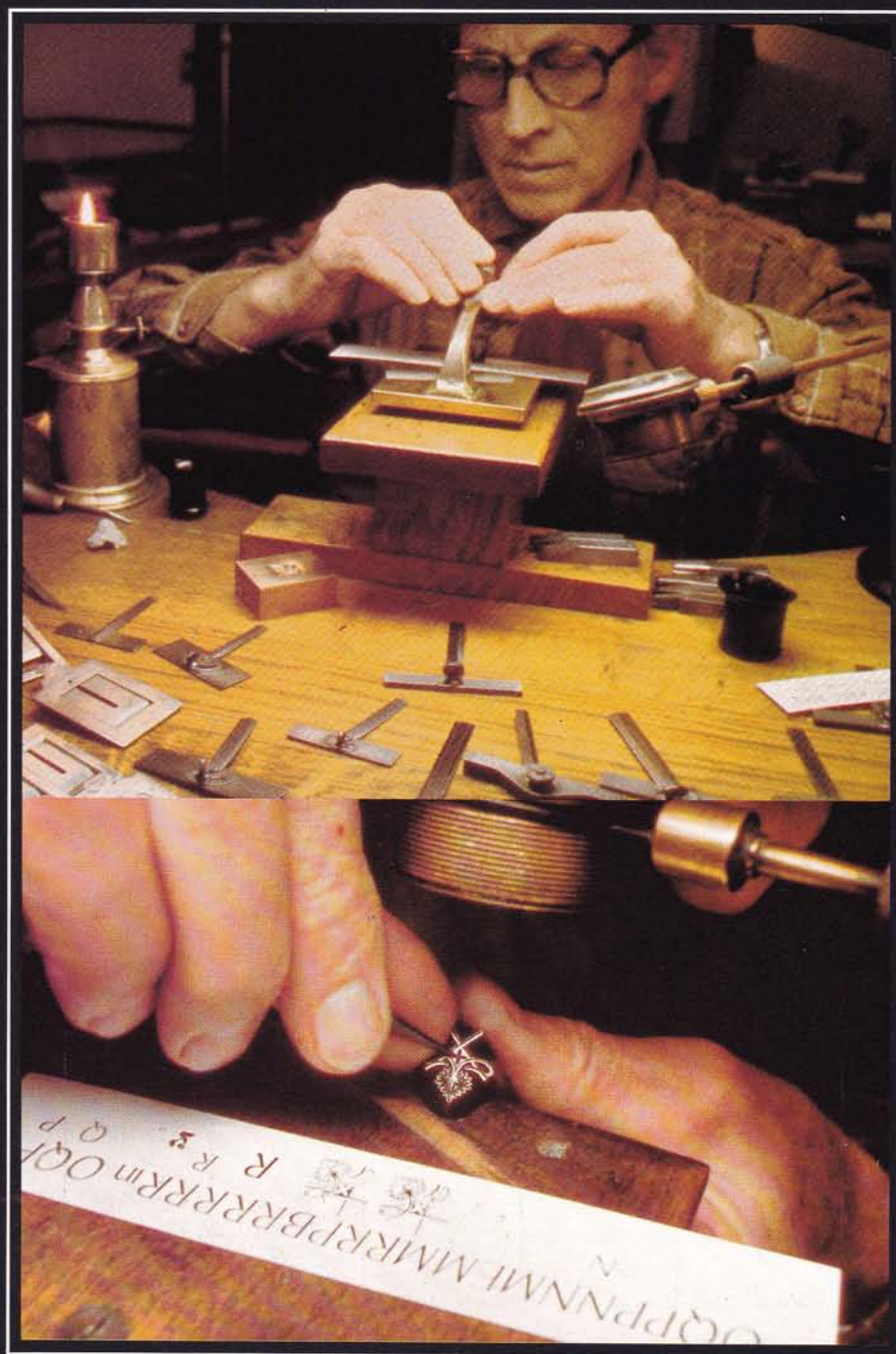
Enfin, une « Association des amis de l'Imprimerie nationale » regroupe tous ceux qui, amateurs de beaux ouvrages ou spécialistes du livre, portent un intérêt aux publications de l'imprimerie d'État.

Mais la vocation culturelle de l'Imprimerie nationale ne se limite pas à l'édition et la diffusion d'ouvrages. L'Établissement possède une collection unique de caractères et notamment de caractères orientaux.

L'Oriental

Grâce à l'acquisition des « Grecs du Roi » au XVI^e siècle, de l'arabe de Savary de Brèves, du samaritain et du syriaque de Sanlecque, de l'hébreu de Guillaume Le Bé

有 ³³	而 ²⁵	來 ¹⁷	亦 ⁹	子 ¹
子 ³⁴	不 ²⁶	不 ¹⁸	說 ¹⁰	曰 ²
曰 ³⁵	慍 ²⁷	亦 ¹⁹	乎 ¹¹	學 ³
其 ³⁶	不 ²⁸	樂 ²⁰	有 ¹²	而 ⁴



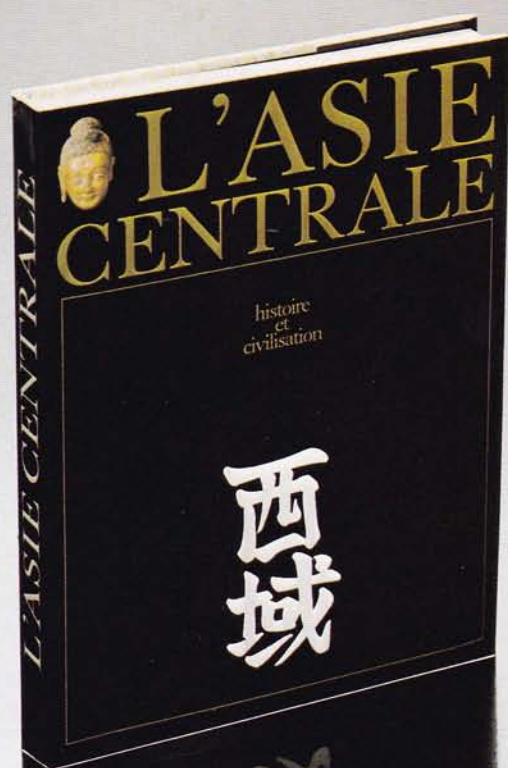
au XVII^e siècle, du chinois dit « Buis du Régent » au XVIII^e siècle, l'Imprimerie royale s'était constitué un fonds de caractères orientaux.

La Révolution française a permis de compléter la collection par les « emprunts » faits à Rome et à Florence, les deux centres les mieux dotés de l'époque.

Amorcée avec la campagne d'Égypte, l'ère des grandes expéditions axées vers l'Orient a amené l'Imprimerie nationale à développer considérablement durant le XIX^e siècle la part faite à la typographie orientale. Le décret impérial du 22 mars 1813 a organisé l'apprentissage du personnel destiné à la « manipulation typographique des caractères orientaux ».

L'atelier spécialisé créé par J.-J. Marcel, directeur de l'Imprimerie à l'époque napoléonienne, fonctionne encore de nos jours. Les somptueux volumes de la *Collection orientale* publiés entre 1836 et 1900 portent témoignage des moyens techniques dont disposait l'Établissement; ils sont considérés comme une des plus belles réussites de l'art du Livre. La contribution de l'Imprimerie nationale à la connaissance des langues orientales a été longtemps importante grâce aux grammaires, dictionnaires et chrestomathies sortis de ses presses, de même que les ouvrages scientifiques du type des corpus dont le *Corpus Inscriptionum Semiticarum* conçu par Ernest Renan reste le plus célèbre.

L'Imprimerie nationale continue à jouer un rôle non négligeable dans le domaine des impressions orientales.



Ses ressources typographiques variées et la compétence de ses techniciens lui assurent la clientèle des libraires éditeurs spécialisés et des institutions savantes, et les imprimeurs privés font souvent appel aux caractères étrangers de l'établissement d'État pour la composition de textes publicitaires ou de citations à insérer dans des ouvrages réalisés dans leurs ateliers.

Le Cabinet des poinçons

Les directeurs de l'Imprimerie royale du Louvre étaient «gardiens des poinçons et caractères du Roy». Cette tâche assumée sans interruption jusqu'à nos jours a permis la constitution d'un Cabinet des poinçons riche de trois cent mille pièces qui témoignent de la créativité des graveurs de l'Établissement durant plus de quatre siècles.

Les «Grecs du Roi», gravés par Garamont sur l'ordre de François I^{er} à partir de 1542, sont les plus anciens. Première acquisition de l'Imprimerie royale après sa création en 1640, les matrices du Garamont ou «Romain de l'Université», dans la gravure de Jannon, servirent à imprimer tous les textes sortis des presses de l'Imprimerie du Louvre jusqu'au début du XVIII^e siècle. Elles furent alors remplacées par le Grandjean ou «Romain du Roi». Caractère exclusif créé sur l'ordre de Louis XIV, il fut le seul utilisé dans les casses de l'Imprimerie royale jusque dans les premières décennies du XIX^e siècle,

même si en 1770 les types poétiques de Luce et en 1812 le Didot millimétrique ou « Romain de l'Empereur » ont fait leur entrée au Cabinet des poinçons.

Le Marcellin Legrand lui a succédé, deux gravures étant dues aux burins et aux échoppes de cet artiste. Elles ont été employées pour l'exécution des commandes des administrations jusqu'au milieu du XX^e siècle.

En 1904, le graveur Hénaffé a réalisé le caractère Jaugeon d'après des dessins exécutés à la fin du XVII^e siècle. Aujourd'hui, M. Gauthier, maître graveur de l'établissement d'État, achève de graver un caractère qui porte son nom. Il le réalise avec les mêmes gestes et la même minutie que ses prédécesseurs et permet ainsi à l'Imprimerie nationale de conserver, seule en France, la tradition de la gravure des caractères typographiques.

Grâce à cette collection de caractères — classée monument historique — dont les types latins sont à sa marque (le I barré) et à sa disposition exclusive, l'Imprimerie nationale est en mesure de composer dans 74 écritures différentes.

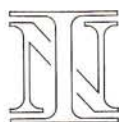
L'Imprimerie nationale est donc particulièrement bien placée pour jeter un pont entre le passé et l'avenir. C'est en ce sens qu'elle a été chargée, dans le cadre du plan de sauvegarde des métiers d'art, d'être une sorte de conservatoire vivant où l'atelier du Livre est le prolongement naturel de celui du graveur, pour une

exploitation constamment renouvelée des richesses typographiques qui sont la propriété exclusive de l'Imprimerie nationale.

Ainsi se trouve confirmée la mission ancienne de l'Établissement qui est devenue maintenant une mission de service public, adaptée aux besoins et aux aspirations de notre époque.



Telle est l'Imprimerie nationale, une entreprise publique qui a, certes, la chance incomparable de disposer d'un remarquable potentiel humain et matériel, le plus important de l'imprimerie française de labeur, mais qui assume aussi l'honneur redoutable de maintenir, à travers une production officielle très variée, la belle tradition typographique de notre pays.



IMPRIMERIE NATIONALE

27 rue de la Convention	Route d'Auby
75732 Paris Cedex 15	59128 Flers-en-Escrebieux
Tél. (1) 575.62.66	Tél. (20) 87.04.89
Télex IMPRINA 204388	Télex IMPRINA 120389
INSEE 551.75.115 E 050	

Cette plaquette composée en Gauthier
a été achevée d'imprimer sur les presses de l'Imprimerie nationale en avril 1978
Maquette réalisée par Patrick Le Masurier

